

11 et 15 MARS TOUS ENSEMBLE

- RETRAIT DE LA REFORME MACRON
- AUGMENTATION DES SALAIRES

Nous avons été plus de 3 millions dans la rue le 7 mars pour exiger l'abandon de la réforme des retraites.

À Rennes, plus de 40 000 personnes, de tous les âges étaient mobilisés dans la rue.



10 000 manifestants(es) ont participé à la journée du 8 mars pour les droits des femmes à Rennes, à l'appel de **NOUS TOUTES 35** et de l'intersyndicale.

Toutes ces manifestations, confirment l'ampleur des mobilisations pour le retrait de la réforme Macron, pour le respect des droits des femmes, et pour une augmentation générale des salaires.

Nous ne pouvons laisser à d'autres salariés le soin de partir en grève reconductible à notre place. Au contraire, il faut discuter entre nous dans les services de la grève reconductible. Nous devons nous mobiliser en masse tous ensemble, et participer à toutes les actions unitaires pour le retrait de cette réforme des retraites totalement injuste.

- Plus nous serons nombreux en grève, plus nous serons nombreux dans la rue, plus nous pourrons obliger ce gouvernement à retirer sa réforme.

➡ **Il est préférable de perdre plusieurs jours de grève que de devoir travailler 2 ans de plus.**

Le samedi 11 mars puis le mercredi 15 mars, on continue. Nous devons être encore plus nombreux en grève et à manifester contre cette réforme des retraites, et pour de meilleurs salaires.

Rendez-vous 14 h Place de Bretagne

(Derrière le véhicule de l'UD CGT)

Droit de grève, rappel des droits :

Pour les salariés :

1/160^{ème} si l'arrêt du travail est inférieur ou égal à 1 heure.

1/50^{ème} si l'arrêt du travail est supérieur à une heure, et inférieur ou égal à la ½ journée.

1/30^{ème} si l'arrêt du travail est supérieur à la demi-journée et au moins égal à la journée.

Pour les fonctionnaires : Quelle que soit la durée de la grève sur la journée de travail, la Poste prélève 1/30^{ème} du salaire mensuel.

TROP C'EST TROP ! Il s'agit de la 8e réforme pour faire baisser nos droits à retraites depuis 1993.

Résultat : pour la première fois depuis 1945, la pauvreté augmente chez les retraités et, avec la réforme, cette situation se dégraderait considérablement d'ici à 2050.

- Cependant, les dividendes explosent et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.**

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraites.

Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige :

- L'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.**
- L'augmentation du Smic à 2000 euros brut.**

Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la grève reconductible, pour le retrait de cette réforme MACRON et l'augmentation de nos salaires.